

Niveau sportif des associations, ligues, clubs, matchs et joueurs de football

Note méthodologique

Cette note explique succinctement la méthode développée par le groupe de recherche de l'Observatoire du football CIES pour mesurer le niveau sportif des associations, ligues, clubs, matchs et joueurs à l'échelle mondiale.

Au sein d'une même confédération, le **niveau sportif d'une association** est calculé en fonction des résultats obtenus par ses représentants dans les compétitions internationales de clubs (Ligue des champions, Copa Libertadores, etc.) au cours des cinq dernières années. Pour établir un classement unique, nous attribuons à l'association la mieux classée de chaque confédération le niveau sportif moyen des meilleurs clubs de l'UEFA où les joueurs de la confédération correspondante ont été transférés lors des cinq dernières années. Les autres associations sont classées en fonction de la hiérarchie infra-confédération.

Le **niveau sportif d'une ligue** est calculé sur la base du niveau sportif de l'association nationale correspondante, avec une pondération selon le niveau de compétition à l'échelle nationale (100% pour la première division, 50% pour la deuxième, 25% pour la troisième, etc.). Le **niveau sportif des clubs** est calculé sur la base du niveau sportif des ligues d'appartenance lors des 365 derniers jours, avec une pondération en fonction des points par match obtenus (deux points pour une victoire).

Afin de calculer le **niveau sportif d'un match**, pour chacun des joueurs alignés, nous recensons toutes les rencontres disputées dans des championnats nationaux au cours des 365 derniers jours. Chaque minute disputée durant cette période est pondérée par le niveau sportif de la ligue correspondante. Les valeurs individuelles sont ensuite agrégées au prorata du temps de jeu disputé par les joueurs alignés lors de la rencontre en question. Les valeurs sont exprimées sur une échelle de 0 à 100.

Le **niveau sportif des joueurs**, ou capital expérience absolu, est le produit de trois variables : les minutes de jeu (championnat, coupe, équipe nationale) disputées la dernière année (plafonnées à 4'500), le niveau sportif moyen des matchs disputés et la moyenne des points obtenus par les équipes d'emploi lors de ces rencontres (selon le barème suivant : 2.0 points pour une victoire, 1.5 pour un nul et 1 point pour une défaite). Les valeurs obtenues sont aussi exprimées sur une échelle de 0 à 100. Le capital expérience relatif est calculé en rapportant le niveau sportif des joueurs à la moyenne mesurée pour les joueurs du même âge et poste dans les 76 principales ligues à l'échelle du monde.